

Retraites : la situation financière se dégrade, Macron sous pression

E lesechos.fr/economie-france/social/030393092200-retraites-la-situation-financiere-se-degrade-macron-sous-pression-2095648.php

19/06/2017

Emmanuel Macron

Emmanuel Macron - Bertrand GUAY - AFP

EXCLUSIF - Le besoin de financement du système de retraites va perdurer jusqu'en 2040 dans le scénario le plus optimiste, du fait de la révision des prévisions démographiques et économiques. Cela complique la réforme annoncée par le nouveau président.

Réformer les retraites sans subir la pression des déficits ? Ca ne sera finalement pas possible, vu la dégradation des perspectives financières que prévoit le Conseil d'orientation des retraites (COR), dans son rapport annuel qui doit être publié mardi et auquel ont eu accès « Les Echos ». Emmanuel Macron tablait au contraire sur l'embellie en cours pour mener sereinement [ses grands travaux à partir de 2018](#) : fondre tous les régimes de retraite dans un système universel par points sans toucher ni à l'âge minimum ni au niveau des pensions.

PUBLICITÉ

Retour à l'équilibre en 2050 au lieu de 2025

Patatras. Alors que la cuvée du COR de juin 2016 prévoyait un retour à l'équilibre du système de retraite aux alentours de 2025 dans le scénario central - c'est-à-dire une croissance des revenus d'activité (et donc de la productivité) de 1,5 % par an - cet horizon s'éloigne considérablement. A 1,5 %, il faut attendre le début de la décennie 2050 pour sortir du rouge (après un déficit de 0,8 % de PIB entre 2027 et 2034). Ce n'est d'ailleurs plus tout à fait le scénario central, puisque l'hypothèse d'une productivité de 1,3 % est tout aussi bien positionnée. Et dans ce cas, aucun retour à l'équilibre n'est en vue, le besoin de financement atteignant 0,9 % du PIB entre 2028 et 2039.

À lire aussi

Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire avec une croissance des revenus d'activité de 1,8 % par an (l'hypothèse optimiste de 2 % a été abandonnée en 2017), il faut quand même attendre 2040 pour retrouver le point zéro des déficits (après des besoins de financement de 0,7 % de PIB entre 2026 et 2030). Dans le pire des cas, avec seulement 1 % de croissance des revenus d'activité, la courbe plonge de façon irrémédiable, à 1,4 % de PIB de déficit en 2035.

9 milliards d'euros de besoin de financement dès 2021

Entre temps, les gouvernements successifs seront sur le gril. A commencer par celui d'Edouard Philippe : pour 2021, le besoin de financement du système de retraite est évalué à 0,4 % du PIB, soit près de 9 milliards d'euros, près du double du déficit constaté l'an dernier. Et la dégradation va s'amplifier à l'horizon de 2025-2030. Selon les hypothèses économiques, les besoins de financement du système de retraite en 2030 sont ainsi accrus de 0,6 à 0,9 point de PIB (selon les scénarios économiques) par rapport à ceux estimés il y a un an !

Cette dégradation des perspectives s'explique avant tout par la révision des prévisions démographiques de l'Insee en janvier. L'immigration devrait être moins importante que prévu, ce qui va peser sur la croissance du PIB et des recettes de cotisations à court terme. A plus long terme, dans la décennie 2060, l'allongement de

l'espérance de vie va peser sur le système de retraites. Par ailleurs, la population active augmenterait moins que prévu, car l'effet bénéfique de la réforme des retraites de 2010 a déjà été engrangé.

Révision des hypothèses démographiques et économiques

La révision des hypothèses économiques de court et de moyen terme en 2017, dans le cadre du programme de stabilité, va également dégrader les perspectives financières. Les salaires et l'emploi progressent moins vite que prévu initialement, et les dépenses de retraite rapportées au PIB sont d'autant plus importantes que le dénominateur (le PIB donc) croît moins vite qu'attendu.

Une partie de la dégradation s'explique par un effet structurel : la masse salariale des fonctionnaires croîtra moins que la masse salariale totale, or le taux de cotisation des fonctionnaires pour leur retraite est plus élevée que la moyenne. Le système bénéficiera donc de moindres ressources.

A l'inverse, la liquidation unique des régimes alignés (régime général, régime social des indépendants, mutualité sociale agricole) va se traduire par une réduction des dépenses plus significative qu'anticipé en 2016.

[@Solwii](#)

L'équilibre financier des retraites repoussé de 20 ans

 lefigaro.fr/retraite/2017/06/19/05004-20170619ARTFIG00370-l-equilibre-financier-des-retraites-repousse-de-20-ans.php

Il y a péril en la demeure! Contrairement aux déclarations du précédent exécutif, Emmanuel Macron va trouver un système des retraites plus dégradé financièrement que prévu. [Durant sa campagne victorieuse, le président avait annoncé vouloir réformer les retraites par souci de «transparence» et de «justice sociale»](#), mais pas pour rétablir les comptes. «Les perspectives financières permettent d'envisager l'avenir avec une sérénité raisonnable», affirmait-il alors. Un optimisme que le nouveau chef de l'État aurait dû éviter d'afficher...

Et pour cause! Selon le rapport 2017 du Conseil d'orientation des retraites (COR), publié ce mercredi et dont *Le Figaro* a obtenu une copie, l'équilibre financier du système de retraites, tous régimes confondus, ne devrait être atteint au mieux qu'au début des années 2040 et non plus, comme il l'avait prévu en 2016, au milieu des années 2020. À l'horizon de 2021, le solde financier du système de retraite (régimes de base et complémentaires, auxquels s'ajoute le Fonds de solidarité vieillesse qui prend en charge les cotisations retraites des chômeurs et le minimum vieillesse) s'établirait à - 0,4 % du PIB. Soit le double du déficit envisagé pour 2020 dans le rapport du COR de 2016. Cette dégradation est notamment liée à la révision à la baisse des hypothèses de croissance du PIB, passées pour 2020 de 1,9 % l'année dernière à 1,7 % aujourd'hui.

Prévisions pessimistes

D'après les experts du COR, un retour à l'équilibre n'est donc pas envisageable avant le début des années 2040, et encore, si la croissance des revenus d'activité est de 1,8 % (on était à 1,1 % en 2016) et le taux de chômage de 7 % (on est à 9,6 %). Il n'interviendra qu'en 2050 si la croissance ne dépasse pas 1,5 % l'an. En dessous, le système resterait «durablement en besoin de financement», prévient le COR.

Pour évaluer les besoins de financement des régimes de retraite jusqu'à l'horizon 2070, l'aréopage d'experts créé en 2001 par Lionel Jospin s'appuie sur quatre scénarios de croissance des revenus d'activité (1 %, 1,3 %, 1,5 %, 1,8 %) couplés à un taux de chômage de 7 % à partir de 2032. À moyen terme, «le solde financier du système resterait négatif dans l'ensemble des scénarios, souligne le rapport, sous l'effet principalement de la baisse des ressources en pourcentage du PIB, alors qu'à plus long terme son évolution dépendrait de la dynamique des dépenses», orientée à la baisse dans trois cas sur quatre.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer ces projections plus pessimistes, comme la récente révision des prévisions démographiques de l'Insee, avec l'abaissement du solde migratoire annuel, l'allongement de l'espérance de vie des hommes ou les effets plus rapides qu'escompté de la réforme de 2010. D'autre part, la population active est désormais moins dynamique que dans les précédentes projections datant de 2011, du fait d'une baisse du taux d'activité des 15 ans et plus.

Autre explication: l'hypothèse d'une croissance de la masse salariale des fonctionnaires (où le taux de cotisation implicite de l'État finançant les retraites est plus élevé) moindre que la masse salariale totale, qui a un effet minorant sur les ressources du système. Mais traduit aussi de moindres dépenses pour l'État...

Trois leviers d'action

Au final, la grande variabilité des projections financières d'un scénario à l'autre traduit la forte dépendance de la santé du système de retraite à la croissance. Un phénomène qui s'explique par les mécanismes d'indexation sur les prix des pensions et des droits acquis avant liquidation.

L'équilibre financier du système de retraite à un horizon donné peut être atteint, rappelle le COR, par différentes combinaisons des trois paramètres ou leviers d'action que sont l'âge de départ en retraite, le niveau de cotisation et le montant des pensions. Simulations à l'appui. Dans le scénario d'une croissance de 1,3 % en moyenne sur la période, il serait nécessaire - pour équilibrer financièrement le système de retraite chaque année jusqu'à 2070 via le seul levier de l'âge de départ à la retraite - de reculer l'âge de départ à 64,7 ans en 2070 (au lieu de

63,7 ans à législation inchangée). Une autre possibilité serait encore d'assurer l'équilibre du système chaque année soit par un ajustement du taux de cotisation, soit par un ajustement de la pension moyenne relative. Toujours dans le scénario d'une croissance de 1,3 %, il serait alors nécessaire soit d'augmenter le taux de prélèvement de 1,6 point en 2070, soit de baisser de 2 points la pension relative moyenne...

À ceci près qu'Emmanuel Macron a clairement promis, durant sa campagne, de rompre avec les réformes «paramétriques» qui se sont succédé ces dernières années, et qu'il [envisage une réforme complète du système passant par l'instauration d'un régime par points](#), tenant compte de l'espérance de vie. Le débat ne fait que commencer!